

Annexe 2 - Programme des unités d'enseignement du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

RAPPEL : Le programme du DSCG suppose connu celui du DCG.

UE 1 - GESTION JURIDIQUE, FISCALE ET SOCIALE

Niveau M : 180 heures - 20 ECTS

1- L'entreprise et son environnement (55 heures)

1.1 Éléments généraux sur les contrats

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
L'activité de l'entreprise a une traduction juridique usuelle par le biais des contrats. Le contrat est un outil d'organisation de la vie des affaires	Maîtriser les effets des dispositions contractuelles engageant l'entreprise.	<p>Principes fondateurs du droit des contrats</p> <p>La négociation du contrat</p> <p>La formation du contrat</p> <ul style="list-style-type: none"> - conditions de formation ; - clauses contractuelles particulières ; - sanctions des conditions de formation <p>L'exécution du contrat</p> <p>les obligations à exécuter (voulues par les parties, imposées par le juge) ;</p> <p>interprétation du contrat</p> <ul style="list-style-type: none"> - effet relatif du contrat ; - sanctions de l'inexécution en distinguant celles visant à l'exécution du contrat, celles visant à l'anéantissement du contrat et celles visant à la réparation de l'inexécution (responsabilité contractuelle).

1.2 La diversité des contrats

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
<p>Le contrat est le support juridique de la relation qui lie l'entreprise à son client.</p> <p>Le transfert des risques liés à l'activité et au patrimoine de l'entreprise vers les compagnies d'assurance est une pratique largement répandue. Sont examinés les risques usuellement assurés, résultant d'actions de l'entreprise ou d'évènements qu'elle subit.</p> <p>L'assurance-vie constitue un élément de gestion patrimoniale en tant que tel, également utilisé comme garantie de crédit. Elle répond sur le plan juridique à des règles particulières, en premier lieu du fait de son quadripartisme (assureur, souscripteur, assuré et bénéficiaire).</p>	Maîtriser les dispositions régissant les contrats courants énumérés dans le programme. Adapter et faire évoluer le contenu de certains contrats en fonction de la situation d'un client ou de l'entreprise.	<p>Le contrat de vente, le contrat d'entreprise : formation et effets</p> <p>Les contrats de distribution : concession et franchise</p> <p>Le contrat d'assurance : mécanisme, formation, effets</p> <p>la couverture des risques de l'entreprise par les contrats d'assurances</p> <p>la gestion patrimoniale de l'entrepreneur par les contrats d'assurance-vie : conclusion, gestion et dénouement du contrat</p> <p>La transaction</p>

1.3 Droit pénal

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
<p>Dans le cadre de ses activités, l'entreprise peut mettre en cause sa responsabilité pénale. Cette dernière a pour objet l'infraction et pour but la défense sociale. La mise en œuvre de la responsabilité pénale de l'entreprise doit être entourée de nombreuses garanties tant en terme de droit substantiel qu'en terme de droit processuel.</p> <p>Un certain nombre d'infractions spéciales sont destinées à protéger les actionnaires mais aussi les tiers contre certains comportements des dirigeants de la société, dirigeants de droit ou dirigeants de fait.</p>	<p>Maîtriser l'identification des éléments constitutifs d'une infraction relevant du droit pénal.</p> <p>Informers les dirigeants de l'entreprise sur les conséquences d'une incrimination pénale.</p>	<p>Le droit pénal général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments constitutifs de l'infraction - la classification des infractions - l'identification de la personne responsable (l'auteur, le complice) - la peine - étude de quelques infractions : escroquerie, abus de confiance, faux et usage de faux, recel <p>La procédure pénale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les actions : l'action publique, l'action civile - l'instruction préparatoire : juge et chambre d'instruction - le jugement et les voies de recours <p>Le droit pénal spécial des affaires et des sociétés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - abus de biens sociaux - distribution de dividendes fictifs - présentation ou publication de comptes annuels ne donnant pas une image fidèle - infractions relatives à la constitution et à la dissolution de la société, aux assemblées, au contrôle de la société, ainsi qu'aux droits sociaux et aux modifications du capital social - blanchiment - infractions relatives au contrôle légal des comptes : délit de non révélation des faits délictueux, délit d'informations mensongères

1.4 L'entreprise et la concurrence

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
<p>L'activité de l'entreprise doit composer avec les règles de fonctionnement du marché et particulièrement le respect d'un certain équilibre entre les concurrents, de façon à assurer d'une part, la protection du marché et d'autre part, la protection des concurrents.</p>	<p>Maîtriser des situations ou pratiques contraires au droit de la concurrence.</p> <p>Accompagner le traitement de pratiques contraires au droit de la concurrence.</p>	<p>Le contrôle des concentrations en droit communautaire et en droit interne</p> <p>La réglementation des pratiques anticoncurrentielles : entente et abus de position dominante en droit communautaire et en droit interne</p> <p>La surveillance des comportements : action en concurrence déloyale, réglementation en matière de prix et de facturation</p> <p>Le droit des pratiques restrictives : revente à perte, prix imposés et pratiques discriminatoires, la rupture des relations commerciales établies</p>

1.5 L'entreprise et l'administration fiscale

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
<p>Dans le cadre de son activité, l'entreprise, qui est par ailleurs</p>	<p>Assister l'entreprise dans ses relations avec l'administration</p>	<p>Les relations avec l'administration fiscale : agrément et rescrit</p>

<p>contribuable, doit respecter la réglementation fiscale. L'administration se réserve la possibilité de contrôler l'application de la règle par le biais des contrôles fiscaux.</p>	<p>fiscale. Rédiger et concevoir les demandes d'agrément et de rescrit. Suivre la procédure de vérification fiscale. Apprécier l'opportunité d'accepter ou de contester une proposition de redressement. Suivre et orienter le contentieux fiscal.</p>	<p>Le contrôle fiscal : formes, déroulement, garanties, conclusion Le contentieux et la procédure fiscale Notions sur le contentieux communautaire</p>
--	--	--

1.6 L'entreprise et la dimension environnementale

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
<p>L'entreprise ne peut exercer son activité en faisant abstraction, tant dans son mode de fonctionnement qu'au travers des produits ou services qu'elle commercialise de la dimension environnementale.</p>	<p>Assister une entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit de l'environnement.</p>	<p>Les obligations de communication des entreprises en matière d'environnement</p>

2- Le développement de l'entreprise (20 heures)

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
<p>L'entreprise qui se développe peut être confrontée à des problèmes d'adaptation de sa structure juridique à son niveau d'activité. Cette adaptation peut être de nature juridique.</p>	<p>Assister le chef d'entreprise dans les choix juridiques et fiscaux liés à la : - constitution de sociétés ; - transformation de sociétés.</p>	<p>Droit et fiscalité de : - la constitution des sociétés - la transformation des sociétés</p>
<p>Le développement de l'entreprise peut nécessiter une évolution de sa gouvernance, c'est-à-dire des modes de direction de l'entreprise et des relations avec les associés ou actionnaires. On aborde ainsi la problématique du gouvernement d'entreprise.</p>	<p>Assister le chef d'entreprise dans le suivi juridique de la désignation et du fonctionnement des organes de direction d'une société.</p>	<p>Les relations entre les dirigeants et les associés Le conseil d'administration, le directoire et le conseil de surveillance : rôle et attributions Les dispositifs permettant d'améliorer la gouvernance et la transparence du fonctionnement des sociétés</p>
<p>Le développement de l'activité de l'entreprise conduit celle-ci à développer ses moyens de communication mais aussi à dématérialiser une partie de ses activités</p>	<p>Répondre à des questions courantes touchant aux implications juridiques et fiscales : - de la création et l'utilisation d'un site internet ; - du recours à l'informatique dans les transactions courantes de la vie de l'entreprise.</p>	<p>Notions essentielles de droit de l'informatique Les principales règles juridiques régissant l'utilisation d'Internet (sites, transactions, facturation et signature électroniques)</p>
<p>L'entreprise peut également se développer hors du cadre strictement national. Cette dimension comporte de multiples retombées pour l'entreprise notamment dans le domaine fiscal</p>	<p>Maîtriser le régime fiscal des opérations faites avec l'étranger (analyse des conventions, règles de rattachement, régimes de crédits d'impôt, risques fiscaux internationaux.</p>	<p>Les règles d'imposition des affaires internationales : règles de territorialité, principes de traitement de la double imposition, détermination et imposition du résultat, TVA et échanges internationaux ou intracommunautaires Les principaux dispositifs de lutte contre l'évasion fiscale internationale</p>

3- Le financement de l'entreprise (20 heures)

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
Les modalités de financement de l'entreprise sont multiples. Les conditions juridiques et fiscales d'obtention et d'utilisation d'une source de financement donnée font partie des paramètres de la décision de choix.	Maîtriser les implications juridiques et fiscales liées aux opérations de financement de l'entreprise (choix du mode de financement, suivi du financement,..).	Le régime juridique et fiscal des augmentations et réductions de capital Les pactes d'actionnaires Le financement par compte courant Le financement par recours aux marchés financiers : la société cotée Le <i>crowdfunding</i> Le régime juridique et fiscal du financement à long et moyen terme (emprunts obligataires, contrats de financement) Les garanties du crédit

4- De l'entreprise au groupe (40 heures)

4.1 Les implications juridiques, fiscales et sociales de l'existence d'un groupe

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
L'entreprise peut être amenée à se développer par des prises de participations dans d'autres entreprises. Les entreprises concernées font alors partie d'un groupe. Le droit donne un cadre à cette réalité économique.	Mettre en œuvre et suivre les aspects sociaux liés à l'existence d'un groupe. Assurer la gestion fiscale des groupes (choix du régime fiscal approprié ; détermination du périmètre d'intégration fiscale ; validation des retraitements ; travaux de synthèse liés à la détermination d'un résultat fiscal de groupe). Assister le chef d'entreprise dans la gestion juridique des participations détenues dans d'autres sociétés. Choisir le mode de coopération le plus approprié sous l'angle juridique et fiscal. Participer à la constitution et suivre le fonctionnement d'un GIE. Participer, sous l'angle juridique et fiscal, à la négociation d'un contrat de location gérance.	Droit du travail appliqué aux groupes, comité de groupe, accord de groupe. Régimes fiscaux de groupe et traitement fiscal des opérations internes aux groupes Droit et fiscalité de l'acquisition, de la détention et de la cession de participations Règles juridiques, fiscales et sociales gouvernant certains modes de coopération inter-entreprises : GIE, GEIE, location gérance, contrats d'intérêts communs

4.2 La restructuration de l'entreprise

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
L'entreprise est souvent partie prenante dans des opérations de restructuration qui visent à rationaliser l'organisation d'activités au sein d'un groupe ou à organiser	Déterminer sous l'angle juridique, fiscal et social le mode de restructuration approprié. Optimiser fiscalement l'opération	Le régime juridique, fiscal et social des opérations de : - fusions de sociétés - apports partiels d'actifs - scissions de sociétés, scissions

de manière différente les activités de l'entreprise. Compte tenu des enjeux, ces opérations sont étroitement réglementées.	de restructuration. Accompagner juridiquement l'opération de restructuration. Accompagner au plan social l'opération de restructuration.	partielles - transmission universelle de patrimoine (art.1844-5 Code civil)
--	--	--

5- La pérennité de l'entreprise (40 heures)

5.1 L'entreprise en difficulté

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
Nombreuses sont les difficultés qui peuvent menacer la pérennité de l'entreprise. Le droit, en cherchant à préserver les intérêts des différents partenaires de l'entreprise, va encadrer de manière spécifique la vie de l'entreprise durant la période de prévention ou de traitement des difficultés.	Repérer les situations exigeant le déclenchement de procédures de prévention ou de traitement des difficultés. Assurer le suivi juridique de la procédure de prévention ou de traitement des difficultés.	La prévention des difficultés Le traitement des difficultés : - les procédures collectives - les sanctions Aspects de droit communautaire

5.2 La transmission de l'entreprise

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
L'entreprise peut être cédée, qu'elle soit exploitée sous forme d'entreprise individuelle ou sous forme sociétaire. De même, l'entreprise est un élément d'un ou plusieurs patrimoines et, à ce titre, entre dans le cadre des opérations affectant un patrimoine.	Déterminer le mode juridique et fiscal le plus approprié pour l'opération de transmission. Évaluer et optimiser le coût fiscal de la transmission. Assurer le suivi juridique de la transmission (garanties de passif...).	La transmission à titre onéreux de l'entreprise : - la cession de l'entreprise individuelle (vente du fonds de commerce) - la cession de droits sociaux La transmission à titre gratuit de l'entreprise : - les conséquences du décès de l'associé ou du dirigeant de l'entreprise individuelle - la donation de l'entreprise ou des droits sociaux

5.3 La disparition de l'entreprise

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
L'entrepreneur ou les associés peuvent décider de mettre un terme à la vie de l'entreprise.	Maîtriser les incidences juridiques, fiscales et sociales des opérations de cessation d'activité ou de dissolution et liquidation d'une entreprise.	La cessation d'activité de l'entreprise individuelle : régime juridique et fiscal La dissolution de la société : régime juridique et fiscal

6- Les associations et autres organismes à but non lucratif (5 heures)

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
Les associations sont présentes dans tous les domaines et certaines d'entre elles ont une activité équivalente à celle d'entreprises. La constitution et le fonctionnement des associations et des autres organismes à but non lucratif	Accompagner au plan juridique la création d'associations (statuts, assemblées...) Déterminer le régime fiscal : exonération, identification de secteurs lucratifs.	Aspects juridiques, fiscaux et sociaux des associations et autres organismes à but non lucratif

soulèvent de nombreuses questions juridiques, fiscales et sociales.

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1.2 Dans la couverture des risques de l'entreprise sont à étudier : IARD, assurance dommages, RC produits, RC exploitation, pertes d'exploitation, responsabilité du chef d'entreprise, assurances hommes-clés.

La gestion du contrat d'assurance-vie permet d'aborder les rachats et avances. Les aspects fiscaux sont à exposer.

2. Lors de l'étude du conseil d'administration, du directoire et du conseil de surveillance, on s'intéressera en particulier au rôle de chacun de ces organes en matière de qualité de l'information comptable et financière.

4.2 On étudiera, dans le cadre des opérations de restructuration, le recours à la société européenne.

5.2 La situation familiale de la personne faisant l'opération (présence ou absence d'enfants, mariage, Pacs) doit être prise en compte.

UE 2 - FINANCE

Niveau M : 140 heures - 15 ECTS

1- La valeur (20 heures)

1.1 La valeur en finance

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
Expliquer quelles sont les bases du cadre général de la finance et de la théorie financière classique : rôle central de l'information financière et des marchés et apports de la finance comportementale, organisationnelle et entrepreneuriale.	Appréhender l'influence des marchés financiers dans le financement de l'économie. Analyser les aspects humains dans la finance moderne. Exprimer un point de vue critique des modèles et outils de la finance classique.	Importance de l'hypothèse d'efficience pour la gestion financière et les différentes formes d'efficience Hypothèses des différents modèles (rationalité, etc.) et organisation des marchés financiers Aspects psychologiques et humains à prendre en compte dans tous les choix et décisions

1.2 La valeur et le risque

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
Les modèles proposés par la théorie financière fournissent des outils pour quantifier le prix du risque.	Maîtriser les principaux modèles d'évaluation du risque financier utilisés en finance.	Modèle d'équilibre des actifs financiers (Medaf) : fondements, possibilités d'utilisation pratique et limites Modèle de Fama et French et ses dérivés Mesure des primes de risque

1.3 La valeur et la performance

Sens et portée de l'étude	Compétences visées	Notions et contenus
Les marchés financiers sont organisés en vue d'assurer aux investisseurs une allocation efficiente des ressources en vue d'atteindre un meilleur niveau de performance.	Analyser les principaux placements boursiers. Optimiser la gestion des revenus des investissements financiers. Établir un diagnostic patrimonial. Allouer des classes d'actifs au	Cours boursiers et gestion de portefeuille Les principaux placements financiers et la gestion patrimoniale – introduction à la finance immobilière La performance boursière Les modèles d'actualisation des dividendes